



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



BILAN D'ACTIVITES 2022



Site Natura 2000 de la Montagne côte d'orienne Région Bourgogne-Franche-Comté

Rédaction : Mathilde Poissenot – Animatrice Natura 2000

Structure : Syndicat Mixte du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne

Site Natura 2000 : FR2600957 ZSC « Montagne côte d'orienne »

Table des matières

1. Préambule.....	4
1.1. DOCOB et site Natura 2000.....	4
1.2. L'animation.....	5
1.3. Rappel des enjeux et objectifs des DOCOB.....	5
1.4. Missions de la structure animatrice.....	8
2. Gestion des habitats et des espèces.....	8
2.1. Animation des contrats Natura 2000.....	8
2.2. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers.....	10
3. Evaluation des incidences des projets.....	12
4. Suivis scientifiques et techniques.....	12
5. Information, communication, sensibilisation.....	14
5.1. Outils de communication.....	14
5.2. Organisation d'événements de sensibilisation.....	15
5.3. Participation à des réunions.....	16
6. Veille à la cohérence des politiques publiques.....	17
7. Gestion administrative, financière et gouvernance.....	17
7.1. Comité de pilotage 2022.....	17
7.2. Gestion administrative et financière.....	17
7.3. Evaluation et révision/fusion du DOCOB.....	18
7.4. Projet d'APPB/APPHN au titre de la SNAP.....	18
7.5. Formation Natur'Adapt.....	18
8. Synthèse.....	19
8.1. Synthèse des actions 2022.....	19
8.2. Synthèse des actions de sensibilisation en 2022.....	20

Abréviations

CBNBP : Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

CCFSS : Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon

CCTiV : Communauté de communes Tille & Venelle

CD21 : Conseil Départemental de Côte-d'Or

CENB : Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne

CFT : Charte Forestière de Territoire

COPIL : Comité de Pilotage

COVATI : Communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon

DOCOB : Document d'Objectifs

DHFF : Directive Habitat Faune Flore, 1992

DDT21 : Direction Départementale des Territoires de Côte-d'Or

FDC21 : Fédération Départementale des Chasseurs de Côte-d'Or

GNUB : Groupe Naturaliste Universitaire de Bourgogne

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

Contrat ni-ni : Ni agricole-ni-forestier (type de contrat Natura 2000)

ONF : Office National des Forêts

PNFor : Parc National de Forêts

PSTB : Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne

SBO : Syndicat du Bassin de l'Ouche. Le Suzon est un affluent de l'Ouche. Jusqu'en 2014 : SMEABOA Syndicat Mixte d'Etude et d'Analyse du Bassin de l'Ouche et de ses Affluents.

SED : Société Entomologique de Dijon

SNAP : Stratégie Nationale des Aires Protégées

RNR - FE : Réserve Naturelle Régionale Forêt d'exception

ZSC : Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat Faune Flore)

1. Préambule

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats dits « d'intérêt communautaire ». Le réseau a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable, grâce à une approche contractuelle.

La concertation locale est assurée par la mise en place d'un comité de pilotage (COPIL) regroupant des représentants de l'État, partenaires, usagers, experts, associations, usagers, etc. Le COPIL est chargé de conduire la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB).

Le DOCOB définit les orientations de gestion du site Natura 2000, leurs modalités de mise en œuvre et les moyens financiers prévisionnels pour maintenir les milieux naturels et espèces cibles dans un bon état de conservation. Le DOCOB est établi en concertation avec les acteurs du territoire. Il est composé d'un diagnostic écologique et socio-économique à partir duquel sont définies les objectifs et les mesures de gestion.

La mise en œuvre du DOCOB est assurée par la structure animatrice. L'animation garantit la conservation du patrimoine naturel en valorisant les usages locaux (agriculture, sylviculture, pêche, chasse) qui contribuent au maintien de la biodiversité. L'inclusion des terrains dans le réseau Natura 2000 ne modifie pas le statut de propriété. Les espaces désignés sont gérés sans contraintes particulières pour les propriétaires et les usagers, pour autant que les activités n'affectent pas l'intégrité de la zone concernée. La signature de charte ou de contrat se fait sur la base du volontariat.

1.1. DOCOB et site Natura 2000

Désigné Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive Européenne « Habitats, faune, flore », le site Natura 2000 de la « Montagne côte-d'orienne » (FR2600957) est issu de la fusion de quatre sites et d'un cinquième pour partie portant sur des cavités à chauves-souris (arrêté ministériel modifié le 8 juillet 2019) :

- FR2601002 « Forêt de ravin à la source tufeuse de l'Ignon »
- FR2600958 « Milieux forestiers, pelouses et marais des massifs de Moloy, la Bonière et Lamargelle »
- FR2600957 « Vallée du Suzon »
- FR2600960 « Massifs forestiers de Francheville, d'Is-sur-Tille et des Laverottes »
- FR2600975 « Cavités à Chauves-souris en Bourgogne » : 3 entités de ce site ont été fusionnées au site « Montagne côte-d'orienne »

L'ensemble de cette fusion a été actée par validation ministérielle le 8/07/2019 puis par arrêté préfectoral le 12/12/2019.

Le site est en attente d'un DOCOB unique à fusionner et à réaliser en 2022-2023.

Le site est reconnu comme un écosystème d'intérêt majeur pour les milieux et les espèces rencontrées. Il est composé de 12 entités dispersées sur le territoire, constituant 3 917 ha au total. On y dénombre :

- 17 habitats d'intérêt communautaire : habitats forestiers, marais, pelouses, prairies...
- 15 espèces d'intérêt communautaire : le Damier du frêne, l'Agrion de mercure, le Lucane cerf-volant, le Sabot de vénus , 7 espèces de chauve-souris...

22 communes ont leur territoire communal concerné par les périmètres :

Chaignay, Curtill-Saint-Seine, Cussey-les-Forges, Darois, Epagny, Etaules, Francheville, Frénois, Hauteville-lès-Dijon, Lamargelle, Messigny-et-Vantoux, Moloy, Norges-la-Ville, Panges, Pasques, Poiseul-lès-Saulx, Poncey-sur-l'Ignon, Prenois, Saint-Martin-du-Mont, Saulx-le-Duc, Val-Suzon, Vernot.

Parmi celles-ci, trois se situent en dehors du territoire administratif du Pays Seine-et-Tilles mais sont concernées par l'animation : Hauteville-lès-Dijon, Norges-la-Ville et Pasques. Une commune n'a pas son territoire communal directement concerné par les périmètres mais est propriétaire de forêt sur l'un des périmètres : Saint-Seine-l'Abbaye.

1.2. L'animation

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le PETR du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne (PSTB) assure le portage du site et la présidence du comité de pilotage, ainsi que l'animation du document d'objectifs. Une personne chargée de mission Natura 2000 y est affectée à plein temps.

Le Pays est un établissement public organisé en P.E.T.R., Pôle d'Équilibre Territorial et Rural. Il est situé au nord ouest de l'agglomération Dijonnaise, se compose de 22 délégués des trois communautés de communes du territoire (Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon, Communauté de Communes Tille & Venelle, Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon). Il comprend 66 communes pour environ 26 000 habitants. Il porte les politiques publiques européennes et nationales (contractualisations avec l'Europe, l'État, la Région et le Département) à l'échelle du développement local à travers différentes thématiques : transition énergétique, santé, culture, forêt et préservation de la biodiversité.

Tableau 1 : Récapitulatif de l'animation du site depuis 2008

Période	Structure animatrice	Présidence COPIL	Nom site Natura 2000	Début de l'animation
2008-2016	Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon (CCFSS)	2015 : Catherine Louis (maire de Val Suzon, présidente de la CCFSS)	FR2600958 Moloy, la Bonière, Lamargelle (574ha)	2008
		2016 : Bénigne Colson (Maire de Frénois)	FR2600960 Francheville, Is-sur-Tille, les Laverottes (442ha)	2008
			FR2601002 Source de l'Ignon (98ha)	2008
2017-2019	Pays Seine-et-Tilles	Bénigne Colson (Maire de Frénois)	FR2600957 Val Suzon (2 785ha)	2011
			FR2600975 3 entités du site Cavités à chauves-souris de Bourgogne (18ha)	2018
2020-2022	Pays Seine-et-Tilles	Bénigne Colson (Maire de Frénois, Vice-président de la CCFSS)	Après fusion FR2600957 Montagne côte d'orienne (3 917ha)	

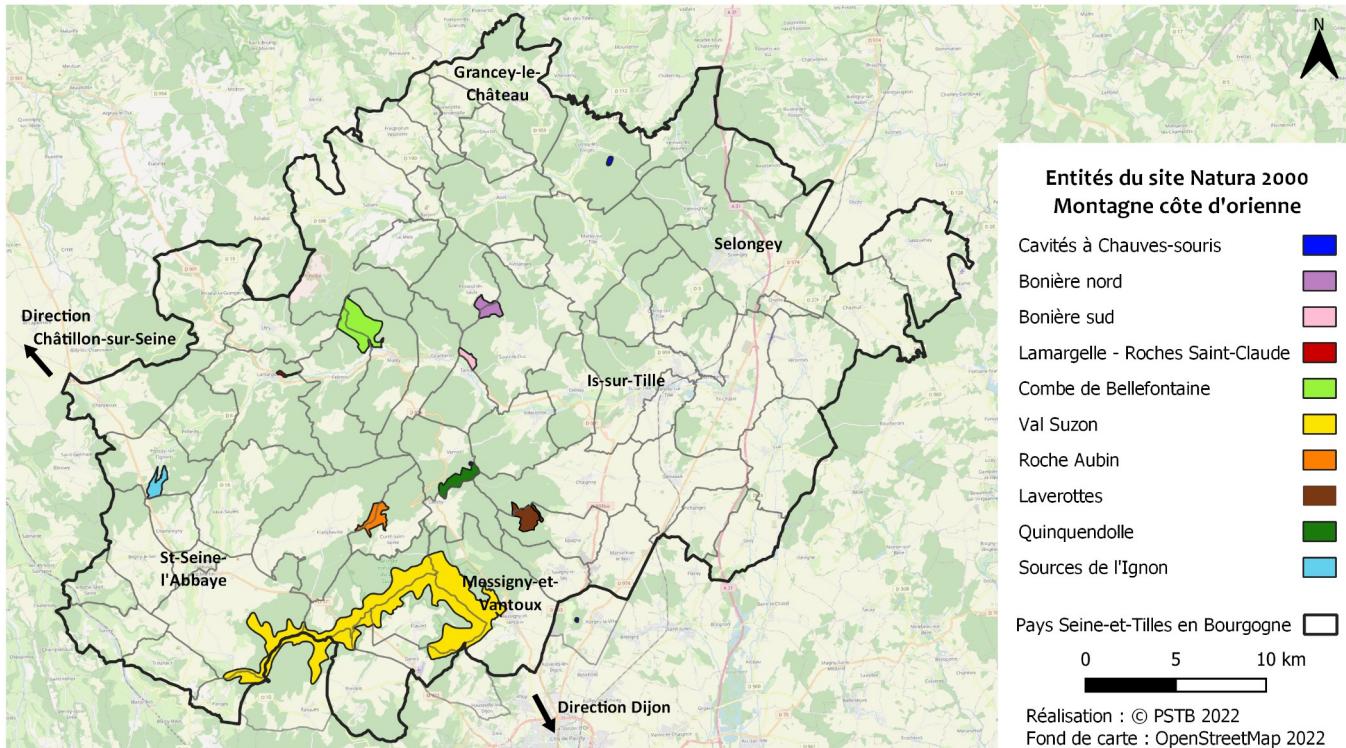
1.3. Rappel des enjeux et objectifs des DOCOB

Le site FR2600957 de la « Montagne côte-d'orienne » regroupe 9 entités concernées par 4 DOCOB distincts avant la fusion en 2019 et 3 entités de type cavités à chauve-souris concernées par un DOCOB regroupant initialement l'ensemble des cavités à Chauves-souris de Bourgogne (cf. Carte).

Le Document d'objectifs, équivalent d'un plan de gestion à grande échelle, doit permettre d'apporter des moyens techniques et financiers aux acteurs locaux (forestiers, propriétaires, agriculteurs) afin de préserver et restaurer les milieux et les espèces d'intérêt communautaire que le site héberge.

L'année de validation de chaque DOCOB, le nombre d'entités et les enjeux identifiés pour chaque ancien site Natura 2000 sont précisés ci-après.

Carte 1 : Localisation du site Natura 2000 « Montagne côte d'orienne »



Forêt de ravin à la source tufeuse de l'Ignon – 1 entité (2005)

Principaux enjeux écologiques

- Les cônes de tuf actif à bryophytes (7220),
- Les aulnaies-frênaies rivulaires ou tourbeuses (91EO)
- Les forêts de ravin à Scolopendre (9180)

Le site héberge une espèce d'intérêt communautaire (le Chabot), 10 habitats d'intérêt communautaire et 3 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux.

Objectifs de gestion

4 objectifs ont été identifiés, par entité de gestion :

- OSA : Gestion conservatoire des milieux humides,
- OSB : Maintien et restauration des Aulnaies-frênaies,
- OSC : Maintien et amélioration des Hêtraies et des forêts de bas de versants,
- OSD : Conservation et amélioration des pelouses et prairies.

6 objectifs transversaux :

- OTE : Développement de niches écologiques favorables aux espèces liées au vieillissement d'arbres
- OTF : Maitrise de la fréquentation touristique
- OTG : Mise en cohérence des politiques publiques et d'aides sur le site
- OTH : Information et sensibilisation
- OTI : Mise en place d'indicateurs de suivi
- OTJ : Animation, coordination de la mise en œuvre du DOCOB

Milieux forestiers, pelouses et marais des massifs de Moloy, la Bonière, et Lamargelle – 4 entités (2005)

Principaux enjeux écologiques

- Les hêtraies-chênaies-charmaies calcicoles (9130)
- Les hêtraies à tilleul d'ubas sur sol carbonaté (9130)
- Les hêtraies calcicoles sèches (9150)
- Les pelouses mésophiles et xérophiles (6210)
- Les pelouses pionnières médio-européennes sur substrat rocheux (6110),
- Les moliniaies (6410),
- Les marais alcalins (7230)

On trouve 12 habitats d'intérêt communautaire, 4 espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire et 10 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux.

Objectifs de gestion

2 objectifs ont été identifiés par entité de gestion :

- OSA : Maintien et restauration des habitats forestiers
- OSB : Maintien des conditions favorables aux espèces d'intérêt communautaire
- OSC : Restauration et suivi de la dynamique des milieux ouverts secs et humides

5 objectifs transversaux :

- OSD : Développement de niches écologiques favorables aux espèces liées au vieillissement d'arbres
- OTE : Mise en cohérence des politiques publiques et d'aides sur le site
- OTF : Développement de l'information sur le site
- OTG : Mise en place d'indicateurs de suivi
- OTH : Animation, coordination de la mise en œuvre du DOCOB

Vallée du Suzon – 1 entité (2012)

Principaux enjeux écologiques

- Les marais tufeux (7230)
- Les moliniaies et faciès d'embuissonnement (6410)
- Les eaux courantes et végétation aquatique associée (3260)
- Les pelouses xérophiles et mésophiles (6210)
- Les prairies de fauche (6510)
- Les frênaies-érabliaires alluviales sur calcaire (91EO)

Sur le site, on trouve 17 habitats d'intérêt communautaire, 11 espèces de faune d'intérêt communautaire, 7 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux.

Objectifs de gestion

5 objectifs ont été identifiés par entité de gestion :

- Objectif A : Maintenir et améliorer l'état de conservation des milieux ouverts agricoles de fond de vallon
- Objectif B : Restaurer les milieux calcaires humides
- Objectif C : Conserver et restaurer la ripisylve
- Objectif D : Conserver et restaurer les pelouses calcaires
- Objectif E : Conserver et améliorer les milieux boisés

3 objectifs transversaux :

- Objectif F : Assurer la mise en œuvre du document d'objectifs
- Objectif G : Améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire
- Objectif H : Informer, valoriser et sensibiliser

Massifs forestiers de Francheville, d'Is-sur-Tille et des Laverottes – 3 entités (2009)

Principaux enjeux écologiques

- Les forêts de ravin 9180 (Erablaie à scolopendre et Tillaie sèche),
- Les forêts de fond de vallon (Chênaie pédonculée 9160)
- Les pelouses mésophiles et xérophiles (6210)

Il y a au total : 9 habitats d'intérêt communautaire, 11 espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire et 5 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux.

Objectifs de gestion

6 objectifs ont été identifiés par entité de gestion :

- OEG1 : Maintenir et restaurer les forêts de plateau et de corniche
- OEG2 : Maintenir les habitats de hêtraies
- OEG3 : Conserver le degré de naturalité des forêts de ravin
- OEG4 : Restaurer les forêts de fond de vallon
- OEG5 : Maintenir les mosaïques de pelouses
- OEG6 : Maintenir les habitats de falaises et d'éboulis

5 Objectifs transversaux

- OSD : Développement de niches écologiques favorables aux espèces liées au vieillissement d'arbres
- OTE : Mise en cohérence des politiques publiques et d'aides sur le site
- OTF : Développement de l'information sur le site
- OTG : Mise en place d'indicateurs de suivi
- OTH : animation, coordination de la mise en œuvre du DOCOB

Cavités à chauves-souris en Bourgogne – 3 cavités (2017)

Principaux enjeux écologiques

Un habitat d'intérêt communautaire est relatif aux cavités : les Grottes à chauves-souris (8310). Au total, ce sont 7 espèces d'intérêt communautaire qui ont été recensées sur l'ensemble des 3 cavités intégrées au site de la Montagne côte d'orienne : Petit Rhinolophe, Grand rhinolophe, Minioptère de Schreibers, Murin de Bechstein, Murin à oreilles échancrées, Barbastelle d'Europe, Rhinolophe euryale et Grand murin.

Objectifs de gestion

- A : actions de préservation des cavités et habitats à proximité
- B : suivis des populations
- C : portée à connaissance du public

1.4. Missions de la structure animatrice

Dans le cadre de l'animation Natura 2000, les missions du PETR Seine-et-Tilles en tant que structure animatrice des quatre DOCOB se déclinent selon les actions suivantes :

1) La gestion des habitats et des espèces

Par la contractualisation de contrats forestiers, de contrats ni agricoles ni forestiers ou les mesures agro-environnementales et climatiques.

2) Suivi des évaluations d'incidences

Par l'émission de conseils techniques pour tous les projets dans ou à proximité du site soumis à évaluation des incidences

3) Suivis scientifiques

Par la mise en place de prospections naturalistes et d'analyses cartographiques

4) L'information, la communication et la sensibilisation

Par la diffusion de supports de communication et l'organisation d'interventions destinées aux scolaires et au grand public.

5) Veille à la cohérence des politiques publiques

Par la présence aux réunions stratégiques et à la participation à la rédaction des documents de cadrage.

6) Gestion administrative, financière et gouvernance du site

Par l'organisation de comités de pilotage et la rédaction de bilans d'activité.

Le détail de ces différentes actions pour 2022 est présenté ci-après.

2. Gestion des habitats et des espèces

2.1. Animation des contrats Natura 2000

En 2022, l'animation de la démarche contractuelle a porté sur 3 contrats :

- Finalisation du contrat « îlots de sénescence » sur la commune de Pasques
- Contractualisation de l'entretien par fauche de la Prairie Noire sur la commune de Poncey-sur-l'Ignon
- Projet de contrat de fermeture de cavités à chauves-souris sur la commune de Norges-la-Villes

➤ **DOCOB Val Suzon : contrat forestier d'îlot de vieux bois en forêt communale de Pasques – Mesure E1**

Initié dès 2019 et signé en 2020, le contrat forestier portant sur la mise en place d'îlots de sénescence en forêt communale de Pasques concerne un boisement de 2,34 ha avec 58 arbres répertoriés, sur un versant du Val Courbe, la partie amont du Val Suzon.

Ce contrat Natura 2000 inclut deux actions distinctes : « F12i - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents » sous-action 2 « îlot Natura 2000 » + « F14i - Investissements visant à informer les usagers de la forêt ». Il vise à préserver certaines parcelles forestières de toute intervention humaine sur 30 ans minimum.

L'habitat principal qui justifie ce contrat est une hêtre-chênaie mésophile à Asperule odorante (code 9130), avec pour objectif principal de préserver l'intégrité des boisements d'intérêt communautaire présents. Le second objectif est de permettre le maintien et de favoriser l'accueil d'espèces d'intérêt communautaire qui fréquentent ce type de milieu telles que le Pic noir, certaines chauves-souris forestières comme la Barbastelle d'Europe, les insectes saproxyliques dont le Lucane cerf-volant, espèces présentes et connues sur le territoire de la vallée.

Les 2 panneaux pédagogiques ont été installés aux abords de la zone concernée au sein de la parcelle en avril 2021.

L'accompagnement de la commune pour le dépôt de la demande de paiement au cours de l'année 2022 s'est achevé avec la visite de contrôle par la DDT21 le 25 août 2022.

Cet îlot rejoint un réseau constitué à présent de 6 îlots répartis sur les différentes entités du site. Il serait opportun à présent d'assurer le suivi écologiques (insectes saproxyliques, chauve-souris) de ces îlots suite aux contrats mis en place.

➤ **DOCOB Igon : Contrat ni-ni d'entretien par Fauche sur la commune de Poncey-sur-l'Ignon – Mesure D1**

La commune de Poncey-sur-l'Ignon a bénéficié d'un accompagnement pour la mise en place d'un contrat Natura 2000 « ni-ni » portant sur la fauche de la prairie de Fontaine Noire. Le présent contrat s'étend sur une

durée de 5 ans, de 2022 à 2026 et s'inscrit dans la continuité d'une gestion initiée dès 2009. En effet, le site avait fait l'objet d'un premier contrat entre 2009 et 2013.

Le contrat Natura 2000 concerne l'action : « N04R - Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts ». Il fait l'objet d'un cahier des charges permettant de cadrer la gestion du site : une fauche bisannuelle sur 0,49ha est prévue en juin et en octobre.

L'habitat qui justifie ce contrat est la prairie de fauche à Fromental (code 6510). La gestion par fauche permet d'éviter l'évolution du milieu vers des groupements plus banals et de garantir le maintien des espèces végétales et animales présentes sur le site.

Afin de suivre l'évolution du site et d'évaluer l'état de conservation de l'habitat, un suivi floristique est en place sur le site depuis 2018 (réalisé par Marie Leblanc – CBNBP et Camille Delaplace – Natura 2000). Un second suivi a été réalisé en 2022 par Marie Leblanc (CBNBP) et Mathilde Poissenot (N2000).

➤ **DOCOB Cavités chiroptères : Projet de contrat ni-ni de fermeture de cavité à chauves-souris à Norges-la-Ville – Mesure A1**

Connue pour abriter d'importantes populations de Murins en période d'hibernation, la cavité de Norges-la-Ville fait l'objet d'un suivi régulier de la part des chiroptérologues de la SHNA. Les traces de fréquentation humaine étant nombreuses sur le site (feu de camp à l'entrée et dans la cavité) et susceptibles de générer un dérangement important des chauves-souris à une période critique de l'année, un important travail de sensibilisation a été initié avec les partenaires et Natura 2000 auprès des propriétaires privés afin de proposer une fermeture physique de la cavité. Le contrat ni-ni visé correspond à l'action « N24Pi - Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès ».

Après une première prise de contact avec les propriétaires, une rencontre sur site a eu lieu avec Bruno De Vregille (neveu de la propriétaire), Alexandre Cartier (SHNA) et Mathilde Poissenot (Natura 2000) le 20 juin 2022. Le bilan de cette rencontre ayant été très positif, deux demandes de devis, un projet de demande de subvention et l'élaboration d'un cahier des charges ont été réalisés et adressés aux propriétaires. Cependant, au regard des montants des travaux de fermeture des deux entrées de la cavité s'élevant à 60 000€, avance de trésorerie conséquente pour des privés, les propriétaires n'ont pas souhaité donné suite au projet.

Au regard des contraintes financières et des conditions d'avance de trésorerie, le contrat n'a donc pu aboutir. Selon l'évolution du dispositif Natura 2000, la prise en charge des coûts relatifs à cette d'action sans avance de trésorerie pourrait permettre à ce type de contrat de voir le jour. Le cas échéant, une nouvelle prise de contact avec les propriétaires de la cavité de Norges-la-Ville sera à prévoir.

Tableau 2 : Synthèse de l'animation des contrats

	Entité	Bénéficiaire	Actions visées	Habitat/Espèce concerné	Surface ou nb	Mesure DOCOB	Montant contrat	Partenaires	Avancement
CONTRAT FORESTIER	Val Suzon	Commune de Pasques	F12i - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	Hêtraies-chênaies mésophiles (9130)	2,34ha 58 arbres	E1	9 752,00€	Commune de Pasques ONF	Terminé
CONTRAT NI-NI	Ignon	Commune de Poncey sur l'Ignon	N04R - Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	Prairie de fauche à fromental (6510)	0,49ha	D1	2 680,30€	Commune Poncey sur l'Ignon	Débuté en 2022
	Cavités chiroptères	Propriétaire privé : Hélène MONJOUR	N24Pi - Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès	Murin à moustaches Murin de Daubenton Murin à oreilles échancrées Barbastelle d'Europe	2 entrées	A1	~ 60 000€	SHNA CEN Bourgogne	Non abouti

2.2. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Certaines activités ou action ont requis un temps d'animation avec des financements ou des interventions extérieurs au strict cadre Natura 2000 :

- Chantier portant sur la Renouée du Japon dans le Val Suzon
- Traversée manuelle des Amphibiens dans le Val Suzon
- Entretien par pâture de la pelouse à Saulx-le-Duc

➤ DOCOB Val Suzon : Chantier Renouée du Japon dans le Val Suzon – Mesure C2

Depuis 2014, des actions de gestion de la Renouée du Japon ont régulièrement été menées avec différents établissements scolaires. Entre 2014 et 2017, des chantiers d'arrachages deux fois par an avec les élèves de la MFR de Quétigny n'ont pas permis d'observer d'effet sur les massifs. En 2018, une réunion technique avec plusieurs partenaires (ONF, conseil départemental, FREDON, SBO, association spécialisée sur le Renouée) a permis d'affiner la suite des actions en privilégiant dorénavant la plantation concurrentielle de végétation locale avec entretien par fauche différenciée (la Renouée est fauchée tous les mois au contraire de la végétation locale qui peut alors prendre le dessus petit à petit).

En janvier 2020, un nouvel essai de gestion a été réalisé avec les étudiants de l'université de Bourgogne. Cela a conduit à une cartographie des zones et un chantier expérimental de plantations concurrentielles de plants de saules locaux. Malgré une bonne reprise des saules suite au chantier, il n'y a pas eu d'entretien et de coupe différenciée sur la Renouée par la suite (crise sanitaire 2020) et les saules n'ont pas su prendre le dessus.

En 2022, un projet de partenariat a été élaboré avec l'Université de Bourgogne en vue d'une évolution du programme pédagogique du Master Biodiversité, Ecologie, Evolution. La nouvelle maquette du Master n'a pas été retenue mais les responsables pédagogiques sont intéressés pour poursuivre avec des actions de gestion ponctuelles sur le site Natura 2000 dont la gestion et le suivi de la Renouée du Japon.

Une nouvelle intervention sur la Renouée dont l'arrachage – voir éventuellement de nouveau une plantation de saules – est prévue en 2023.

➤ DOCOB Val Suzon : Action traversées des amphibiens dans le Val Suzon – Abs mesure spécifique

La route départementale 7 du fond de vallon du site du Val Suzon est concernée annuellement par une traversée d'amphibiens en période migratoire sur un tronçon d'un km, à la fin de l'hiver. La population est majoritairement constituée de Crapauds communs allant se reproduire dans le Suzon de l'autre côté de la route. Plus à la marge, le dispositif est aussi concerné par des traversées de Salamandre tachetée, d'Alyte accoucheur, de Grenouille rousse et de Triton palmé.

La traversée sans heurts des amphibiens est assurée manuellement par les bénévoles d'une association étudiante, le Groupe naturaliste universitaire de Bourgogne (GNUB) depuis 2006 grâce à la mise en place d'un dispositif de retenue. En 2018, l'ONF via la RNR-FE du Val Suzon a financé une étude pour lancer la réflexion d'aménagements pérennes de la route pour éviter l'impact sur les amphibiens. Par la suite, un comité technique s'est constitué, composé du Conseil Départemental de la Côte-d'Or propriétaire de la route, de l'ONF pour la RNR-FE, du PETR Seine-et-Tilles pour l'animation Natura 2000, du GNUB association étudiante historique et de la SHNA pour l'appui scientifique sur la question des amphibiens.

En parallèle de la recherche de solution d'aménagement pérenne, le comité technique poursuit l'organisation des traversées bénévoles avec un dispositif présent sur un linéaire plus conséquent depuis 2020 constitué par la mise en place de 1,3km de filet et de 48 seaux. La pose du dispositif et les relèves quotidiennes sur une période de 2 mois sont assurées par les bénévoles.

Ainsi entre 2020 et 2022, l'action suit un même protocole dont l'objectif sur le long terme est d'acquérir une connaissance suffisante de la population d'amphibiens du Val Suzon afin d'orienter les choix de gestion pour garantir le maintien de la population. Les résultats de ces 3 années restent à relativiser : la durée du dispositif

a été raccourcie en 2020 pour cause de confinement et les données compilées au cours de ces 3 ans ne permettent de dégager aucune tendance temporelle ou spatiale des migrations batraciennes.

Actuellement, les réflexions sur la mise en place de crapauducs, du maintien du chantier bénévole ou encore d'une déviation de la circulation routière aux périodes propices se poursuivent. Le comité technique travaille également à la mise en place d'un partenariat avec le CEREMA afin de pouvoir bénéficier d'un appui technique sur cette thématique déjà connue de l'organisme public.

Concernant le bilan de l'action, le chantier d'installation du dispositif s'est tenu le 12/02/2022 et a réuni 47 personnes. Les relèves quotidiennes ont été possibles grâce à la mobilisation de 66 bénévoles pour une durée totale de 68h jusqu'au 16/04/2022, date de retrait du dispositif.

L'animation Natura 2000 a assuré la rédaction de documents de communication et de bilans ainsi que l'organisation de sorties à destinations des écoles élémentaires du territoire : 3 classes des écoles de Messigny-et-Vantoux et Saint-Seine-l'Abbaye ont ainsi pu découvrir l'écologie des amphibiens et l'importance de les protéger.

Le Crapaud commun, espèce majeure de cette action, n'est pas une espèce d'intérêt communautaire et ne fait actuellement l'objet d'aucune fiche action dans le DOCOB de l'entité Val Suzon. Pour autant, cette action permet chaque année de toucher près d'une centaine de personnes (scolaires, bénévoles, grand-public) et contribue fortement à la sensibilisation de la préservation des espèces au sein du périmètre Natura.

➤ **DOCOB Moloy : Pâturage d'entretien pelouse calcaire de Saulx-le-Duc – Abs mesure spécifique**

Suite à des travaux d'ouverture de la pelouse calcaire en 2016, un entretien par pâturage extensif ovin a été instauré en 2017 et se poursuit depuis dans le cadre d'une convention avec la mairie de Saulx-le-Duc et l'ONF gestionnaire du site. Cette action, reconduite à l'été 2021, n'a pas été réalisée en 2022.

En revanche, le suivi botanique s'est poursuivi avec deux passages du Conservatoire Botanique sur les deux zones de transects en juin 2022. Le précédent suivi remontait à mai 2018 avec l'objectif d'évaluer l'action d'entretien du site et l'efficacité de la gestion.

Le DOCOB originel de l'entité concernée prévoyait une mesure travaux mais ne planifiait pas d'entretien derrière. Cette action d'entretien n'était donc pas fléchée mais constitue pourtant une opportunité de faire se rencontrer les activités pastorales extensives et la préservation de la biodiversité et notamment des milieux de pelouses calcaires. Non réalisée en 2022, elle serait souhaitée en 2023 et sera discutée avec l'éleveur.

3. Évaluation des incidences des projets

Les articles L414-4 VI et R414-24 du code de l'environnement stipulent que l'autorité administrative compétente pour autoriser ou s'opposer à un projet est aussi compétente pour instruire l'évaluation des incidences Natura 2000. Par conséquent toute évaluation des incidences Natura 2000 doit être annexée à la demande d'autorisation relative au projet et adressée au service compétent.

En résumé, le rôle de l'animation Natura 2000 est de faire connaître les enjeux biodiversité des sites au porteur de projet, pour qu'il évalue lui-même l'incidence et annexe l'évaluation d'incidence de son projet à sa demande d'autorisation, adressée ensuite au service instructeur compétent, selon la nature du projet.

En 2022, aucun projet n'a été soumis à évaluation d'incidence (EI) pour le site de la Montagne côte d'orienne. Les parties suivantes présentent l'état d'avancement des projets ayant fait l'objet d'une EI avant 2022.

➤ **Projet d'antenne dans le périmètre du Val Suzon**

Un projet d'équipement d'antenne permettant une meilleure couverture de la commune de Val-Suzon a été porté par un opérateur mobile en 2021, dans le cadre d'un programme national « New deal » visant l'amélioration de ces équipements sur les secteurs au contexte difficile.

Suite aux différents avis émis (RNR-FE, Site classé, Natura 2000) et pris en compte, le projet a été validé avec la mise en place de l'antenne au niveau de l'église.

➤ **Projet photovoltaïque à Curtill-Saint-Seine à proximité de la combe des Essarts**

En 2021, un projet photovoltaïque de 15 ha de panneaux sur trois parcelles agricoles de 80 ha a été porté par un agriculteur de Saussy, localisé sur le plateau autour du village de Curtill-Saint-Seine, à proximité immédiate de la combe des Essarts de l'entité Roche Aubin du site Natura 2000.

Au regard du contexte local et des enjeux identifiés, la commune de Curtill-Saint-Seine a modifié son Plan Local d'Urbanisme rendant désormais toute installation impossible sur les terrains initialement concernés par le projet. Le PLU étant acté, le projet est donc caduc.

4. Suivis scientifiques et techniques

Les suivis scientifiques sont réalisés avec deux objectifs principaux : le suivi des effets de la gestion mise en place au titre de Natura 2000 et l'amélioration de la connaissance.

➤ **Suivi de fréquentation et de la faune sauvage au Peuptu de la combe Chaignay**

En 2020, un contrat de mise en tranquillité de la cavité du Peuptu situé en forêt domaniale d'Is-sur-Tille a été porté par l'ONF (pas d'accompagnement par le PETR Seine-et-Tilles). En 2021, le Pays a acquis deux pièges-photo pour les installer sur les deux entrées et faire le suivi de fréquentation en cas d'éventuelles dégradations des installations. A cette occasion, un suivi faune mammifères aux alentours de la cavité a été assuré.

A la fin de l'année 2021, ces deux pièges-photos ont intégré le réseau suivi des grands mammifères piloté par l'OFB sur le massif naturel arrière côte et seuil de Bourgogne.

En 2022, les pièges-photos ont été relevés tous les 1 à 2 mois. Ils ont permis de mettre en évidence une fréquentation humaine limitée (1 à 2 passages par mois en moyenne) et la présence d'une faune sauvage relativement commune avec la présence de renards, blaireaux, chats sauvages, chevreuils, sangliers, cerfs.

Le suivi par piège-photographique est à poursuivre dans le cadre du réseau grands mammifères.

➤ **Comité technique sur le Damier du frêne**

Le Damier du frêne est une espèce sensible à l'aire de répartition restreinte à quatre départements sur l'ensemble du territoire métropolitain, dont la Côte-d'Or. Sur le site de la Montagne côte d'orienne, l'espèce est présente sur deux entités : la Combe de Bellefontaine et le Val Suzon. Elle fait l'objet d'un Plan Régional volontaire d'action, porté par l'association Forestiers du monde et réalisé en 2013, sans qu'aucune action particulière ait été menée à la suite, à notre connaissance.

En 2021, l'animation Natura 2000 a initié un comité technique sur cette espèce avec différents partenaires : RNR FE du Val Suzon, Société Entomologique de Dijon, Forestiers du monde, la Société d'Histoire Naturelle d'Autun. En 2022, le Parc National de Forêts (PNFor) a lancé un programme d'actions en faveurs du Damier du frêne. Afin de mutualiser les connaissances, l'animatrice Natura 2000 a demandé à être intégrée aux échanges et a invité le Parc à intégrer les autres partenaires du comité technique initié en 2021.

Les échanges techniques autour du Damier du frêne en 2022 et la mobilisation de l'animation Natura 2000 sur la problématique ont consisté en :

- 1 réunion de lancement du programme d'actions avec présentation de l'état des connaissances sur le Damier du frêne et présentation des moyens mobilisés pour suivre l'espèce à l'échelle du territoire du PNFor ;
- la présentation d'un protocole de suivi de l'espèce ;
- l'accès à la plateforme RESANA servant de base aux ressources relatives au Damier du frêne ;
- 1 réunion du groupe de travail Damier du frêne dans le cadre du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour, réunion ayant permis la rencontre avec les acteurs des autres départements concernés par la présence de l'espèce et la mise en commun des suivis réalisés jusqu'à présent ;
- la réalisation des prospections des nids communautaires de Damier du frêne avec la SED et Claude Voinot ;
- la transmission des données au PNFor en suivant le protocole proposé afin de permettre l'intégration et la compilation des données sur l'ensemble du territoire.

Ainsi les échanges et le partage des connaissances recueillies sur le Damier du frêne vont se poursuivre en 2023. L'objectif étant qu'à l'issue de deux années d'observation pour la réalisation d'un état des lieux, il soit possible de dégager des éléments sur une gestion forestière adaptée à l'écologie de l'espèce.

➤ **Suivi de la prairie de fauche Fontaine noire à Poncey-sur-l'Ignon**

La prairie de fauche de Fontaine noire fait l'objet d'un contrat Natura 2000 sur la période 2022-2026. La gestion consiste en la réalisation d'une fauche bisannuelle. Afin de suivre l'évolution de la végétation, des relevés avaient été réalisés en 2018. En 2022, un nouveau suivi a été effectué par Marie Leblanc du CBNBP.

Les conclusions de ce suivi attestent de l'intérêt de poursuivre la gestion actuellement en place.

➤ **Suivi du marais calcaricole à Molinie à Poncey-sur-l'Ignon**

En 2018 et tel que prévu dans le DOCOB, des travaux ont été réalisés afin de restaurer le marais calcaricole à Molinie présent sur le site des sources de l'Ignon. Préalablement aux travaux, un état des lieux de la flore et des habitats avait été réalisés en mai 2018 par Marie Leblanc du CBNBP. En 2022, un suivi post-travaux a été réalisé.

Si les relevés témoignent de l'intérêt des travaux qui ont eu lieu avec l'apparition d'espèces à fort enjeu telles que l'Ophioglosse vulgaire, on observe une bonne reprise des saules ce qui pose la question de la pérennité du milieu en l'absence d'intervention humaine.

➤ **Restauration des milieux tufeux à Poncey-sur-l'Ignon**

Suite aux travaux de 2018 et au constat de la reprise rapide par les ligneux, la question de la fonctionnalité du milieu s'est rapidement posée. Une étude hydrogéologique a été menée en 2019 par Emmanuel Soncourt afin d'apporter des réponses sur cette fonctionnalité et comprendre comment le marais est alimenté du point de vue hydrologique et hydrogéologique.

Sur la base de cette étude, plusieurs rencontres sur site ont eu lieu avec Benoît Clair, technicien du SITIV et Guillaume Doucet, chargé de mission au CEN Bourgogne, structure animatrice du site Natura 2000 Marais tufeux du Châtillonnais. Les conclusions de cette rencontre sont les suivantes :

- Le site ne présente pas un mauvais état de fonctionnement.
- L'enjeu principal est le maintien de la cascade de tuf et de la mosaïque d'habitats qui lui est associée.
- Remettre de l'eau dans le bras asséché permettrait de ramener davantage d'eau au niveau de la mégaphorbiaie.
- Cela pourrait avoir comme conséquence bénéfique d'augmenter la surface de l'habitat « Cône de tuf actif à bryophytes »

- Le risque de sécheresse et de se retrouver avec des débits moindres voire insuffisants dans le bras où l'eau s'écoule pourrait être empêcher si, au niveau des galets présents au niveau de la séparation en deux bras, on prévoit un arasement pour favoriser l'eau dans le bras principal en cas de débit moins important.
- Il serait intéressant d'étudier les différences limnimétriques entre les deux bras.

Afin de répondre au questionnement d'une éventuelle restauration et remise en eau du bras asséché, une étude a été inscrite par Benoît Clair dans le prochain contrat de rivière. Le travail de rédaction du cahier des charges est prévu en 2023.

➤ **Suivi de la mégaphorbiaie du Val Courbe**

Préalablement aux travaux de restauration d'une mégaphorbiaie en 2019, des relevés botaniques avaient été réalisés en 2017 et 2018 par Marie Leblanc du CBNBP. En 2022, un suivi post-travaux a été effectué et la synthèse des résultats reste à réaliser.

➤ **Suivi de la pelouse de Saulx-le-Duc**

Au niveau des pelouses intraforestières à Saulx-le-Duc, des travaux de lutte contre la fermeture par les ligneux avaient été réalisés en 2016. La pelouse est suivi depuis 2010 selon la méthode des transects pour lesquels des bornes de géomètres avaient été installés tous les 50m. En 2022, à l'occasion d'une journée sur site avec le technicien ONF du secteur, les bornes ont été retrouvées et marquées de nouveau. Un suivi des transects a également été réalisé en 2022 par Marie Leblanc du CBNBP. La synthèse des résultats est à réaliser.

5. Information, communication, sensibilisation

Tout au long de l'année du temps d'animation est consacré à l'information, la communication et la sensibilisation d'un public varié : public jeune, scolaire, grand-public, élus.

5.1. Outils de communication

➤ **Site internet**

Le site internet dédié au site créé en 2012 (<http://montagne-dijonnaise.n2000.fr/>), est tenu à jour sobrement pour simplement servir de portail d'information sur les généralités du site, localiser les périmètres.

➤ **Plaquette de communication**

La plaquette de communication et présentation du site Natura 2000 de la Montagne côte d'orienne a été actualisée et distribuée lors d'événements organisés au titre de l'animation Natura 2000.

➤ **Affiches**

Pour chacun des événements organisés par l'animation Natura 2000, des affiches ont été réalisées et distribuées via différents canaux d'informations (Le Bien ublic, Décibelles, envoi aux communes, etc.)

➤ **Articles de presse**

Des articles sont parus dans la presse locale tel que « le Bien Public » à l'occasion de l'action amphibiens et d'autres événements à destination du grand public.

➤ Panneau de sensibilisation

Au regard des enjeux et des menaces identifiés sur le site de la Fontaine des Essarts, la mise en place de deux panneaux de sensibilisation était prévue sur le site. La conception a été réalisée en interne et validée par la commune de Curtill-Saint-Seine. Les panneaux sont en cours de réalisation par l'entreprise Pic Bois. Une concertation étroite avec la commune a permis de tenir compte de la réglementation actuellement en cours sur le site et de la faire figurer sur le panneau dont l'objet premier est de rappeler les enjeux de biodiversité présents sur le site. Une homogénéité des pictogrammes entre ceux figurant sur les panneaux de sensibilisation et des potelets indicateurs financés par la commune est prévue.

5.2. Organisation d'événements de sensibilisation

En 2022, 29 interventions ont eu lieu au titre de l'animation Natura 2000 et le nombre de personnes touchées est estimé à 700 (181 adultes et 519 enfants). Globalement, les événements à destination du grand-public se sont déroulés au sein des périmètres Natura 2000 afin de pouvoir informer et sensibiliser sur les enjeux spécifiques liés au site. Concernant les événements à destination du jeune public, la sensibilisation traite des thématiques d'ordre plus général et s'est tenue soit au sein même des structures (écoles, centres de loisirs), soit sur des sites naturels à proximité.

➤ Animations enfants

Ces animations à destination des écoles et des centres de loisirs du jeune public ont permis de sensibiliser 486 enfants aux problématiques environnementales.

Concernant les écoles, les animations scolaires ont été de deux types :

- les animations proposées aux écoles de Saint-Seine-l'Abbaye et Messigny-et-Vantoux dans le cadre de l'action de traversée des amphibiens où les enfants ont pu venir voir le dispositif mis en place entre Sainte-Foy et Val-Suzon et bénéficier de deux ateliers sur le cycle des amphibiens animés par un apprenti à l'ONF et deux services civiques du Département. Au total, 3 classes ont pu participer à cette sortie.
- les animations proposées tout au long de l'année et réalisées par Bernadette Durand dans le cadre de l'Aire Terrestre Educative, permettant aux enfants de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Messigny-et-Vantoux de s'approprier un terrain et d'apprendre à connaître et gérer un espace « naturel ». Ces animations financées par la RNR-FE Val Suzon, Natura 2000 et la commune de Messigny-et-Vantoux ont permis d'aborder des thématiques multiples : les paysages, le sol, les oiseaux, la forêt, etc.

Concernant les centres de loisirs, 18 animations auprès de 5 centres de loisirs ont été financées par le dispositif Natura 2000. A ces animations s'ajoutent celles financées par le dispositif de la Charte forestière de territoire du PETR. En effet, le programme d'animation est élaboré conjointement par les deux dispositifs. Bien que marginales, deux animations ont été proposées par l'animatrice Natura 2000 en 2022.

A noter que cette année 2022 a été l'objet de la recherche de nouveaux partenaires et que de nouveaux intervenants sont intervenus sur le territoire du PETR. Ils ont permis de proposer des animations et supports originaux. Le bilan des intervenants extérieurs est très positif au regard des retours des centres de loisirs sur les animations réalisées.

➤ Animations grand-public

En 2022, 4 animations grand-public ont été proposées. Celles-ci ont fait appel à des structures naturalistes (LPO, SHNA) et ont été réalisées sur les sites Natura 2000 afin de sensibiliser aux enjeux faune, flore et habitats. Le bilan des animations grand-public est également très positif avec une participation élevée atteignant pour les sorties LPO le nombre maximum de personnes possibles.

➤ Autres animations de sensibilisation

- Des rencontres sur le site Natura 2000 ont été proposées aux étudiants de BPREA de Quetigny et aux élèves de la MFR de Pouilly-en-Auxois. Ces sorties ont permis aux élèves et étudiants du domaine agricole de découvrir les enjeux de la conservation du patrimoine naturel et de rencontrer des gestionnaires des milieux naturels (Natura 2000, RNR, ONF). Le Pays Seine-et-Tilles, en la personne d'Elise Bourgueil, est également intervenu auprès des étudiants de Quetigny afin de leur présenter l'organisation et les missions du PETR dans le cadre d'une journée visant à présenter les acteurs du territoire.
- Une sortie à destination des étudiants en écologie de l'Université de Bourgogne a été organisée. Suite à la présentation du dispositif Natura 2000 par l'animatrice et de la RNR du Val Suzon par la conservatrice, les étudiants de Master ont procédé à une cartographie des habitats de la combe Lambrun, opération prévue dans le plan de gestion de la RNR.
- Dans le cadre d'une sortie de service de la DDT, service habitat et construction, une demi-journée leur a été proposée afin de leur faire découvrir les enjeux de la combe de Bellefontaine (Moloy) et des Roches-Saint-Claude (Lamargelle)

5.3. Participation à des réunions

➤ Conseils municipaux

Afin d'informer les communes concernées par le périmètre du site Natura 2000 des enjeux de biodiversité présents sur leur territoire, une présentation par l'animatrice Natura 2000 en conseil municipal a eu lieu sur les communes de Lamargelle, Frénois et Pasques. Une rencontre avec le maire de la commune de Darois a également eu pour objet ces thématiques.

➤ Réseau Natura 2000

Comme chaque année, le Club opérateur Natura 2000 s'est tenu sur deux jours. Ces journées ont permis de nombreux échanges sur le réseau : transfert de compétences Natura 2000 à la Région, présentation de la nouvelle PAC, etc.

Plusieurs groupes de travail sur des thématiques spécifiques (forêt, révision des DOCOB) ont également eu lieu au cours de l'année 2022.

6. Veille à la cohérence des politiques publiques

Au regard des enjeux étroitement liés entre les différentes structures, partenaires et acteurs du territoire, l'animatrice a assisté à différentes réunions, ateliers et/ou groupes de travail :

- le Comité de gestion de la RNR du Val Suzon,
- la Commission locale de l'eau du SBO
- des rencontres avec les communes concernées par les périmètres,
- des réunions avec les services de l'Etat (DDT, Dreal),
- des expertises sur le terrain avec les CENB, la SHNA, l'ONF, la SED et le SBO.

L'animatrice Natura 2000 a été sollicitée par le bureau d'étude en charge de l'élaboration du PLU de Moloy. Il a été convenu que le bureau reprendrait contact une fois les bases du document d'urbanisme établi afin de s'assurer de la bonne prise en compte des enjeux de biodiversité relatifs à la directive Habitats-Faune-Flore.

7. Gestion administrative, financière et gouvernance

7.1. Comité de pilotage 2022

Le Comité de pilotage est prévu le 24 janvier 2023. Il permettra de présenter le bilan de l'année 2022 et de présenter la programmation 2023. L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation du transfert de compétence Natura 2000 à la Région Bourgogne-Franche-Comté (intervention de la région)
- Bilan 2022
- Évaluation, révision du DOCOB et adaptation au réchauffement climatique 2022-2023
- Programmation 2023
- Questions diverses.

Afin de faire un focus sur l'espèce Damier du frêne qui a fait l'objet de nombreux échanges au cours de l'année 2022, une présentation de l'espèce et de son écologie sera proposée par Claude Voinot, photographe et naturaliste spécialiste des papillons de jour qui suit l'espèce depuis de nombreuses années sur le site de la Montagne côte d'orienne.

7.2. Gestion administrative et financière

➤ Montages administratifs

Concernant la gestion administrative et financière ont été réalisées :

- la demande de paiement de l'animation 2021
- la demande de subvention de l'animation 2022-2023
- la demande de subvention pour le contrat ni-ni « Prairie de fauche » à Poncey-sur-l'Ignon
- la demande de paiement pour le contrat forestier « Ilôts de sénescence » en forêt communale de Pasques

➤ Cahier des charges

Concernant la gestion des milieux naturels, ont été réalisées :

- l'actualisation du cahier des charges pour l'entretien par fauche du site des Essarts à Curtill-Saint-Seine
- la rédaction du cahier des charges pour l'entretien par fauche du site de Fontaine noire à Poncey-sur-l'Ignon
- l'élaboration d'un cahier des charges pour la fermeture de la cavité de Norges-la-Ville
- l'élaboration d'un cahier des charges pour la rédaction de l'état des lieux pour la révision/fusion du DOCOB

➤ Stage

L'animation Natura 2000 a accueilli une stagiaire, Laura Rougemont en BTS Gestion et Protection de la Nature au CFPPA de Montmorot du 10 octobre au 4 novembre 2022. Laura Rougemont a travaillé sur le projet de création d'un APPB/APPHN sur le site des Essarts (Curtill-Saint-Seine) dans le cadre de la Stratégie Nationale des Aires Protégées.

7.3. Evaluation et révision/fusion du DOCOB

En 2020, un premier bilan succinct de l'animation 2008-2020 a été réalisé : sur les 30 mesures prévues par les DOCOB compilés, 17 ont été menées, voir en annexe. Suite à la réflexion initié fin 2021 pour la réalisation de la révision du DOCOB il a été décidé en 2022 de répartir ce travail de la façon suivante :

- Evaluation de la gestion passée par l'animatrice Natura 2000
- Rédaction de la partie diagnostic (incluant la révision et la fusion des anciens DOCOB) par un prestataire extérieur

- Rédaction des enjeux, objectifs et programme d'action par l'animatrice Natura 2000

Ainsi en 2022, plusieurs jours ont été consacrés à l'évaluation des DOCOB. Ce travail a consisté en la compilation de toutes les données existantes depuis 2008, début de l'animation des sites Natura 2000. Le document est en cours de finalisation.

La réalisation de la partie diagnostic par un prestataire a fait l'objet d'un cahier des charges transmis à plusieurs structures du territoire mais n'a reçu à ce jour aucune réponse positive. La réflexion s'oriente désormais vers un possible recrutement pour une réalisation du document en interne.

7.4. Projet d'APPB/APPHN au titre de la SNAP

Dans le cadre de la Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP) de 2021 visant à étendre le réseau d'aires protégées, la DDT21 avait pris attaché auprès des gestionnaires afin de récolter des propositions de sites à intégrer au réseau. C'est dans ce contexte que la précédente animatrice Natura 2000, Camille Delaplace, avait proposé le site de la Fontaine aux Essarts pour le passage à un statut de protection forte de type Arrêté préfectoral de protection de biotope et/ou habitats naturels (APPB/APPHN).

Le projet a fait l'objet de réunions avec la DDT, de groupes de travail, de présentation aux élus et d'un stage. Le stage de Laura Rougemont a consisté en la réalisation d'un document visant à rappeler le contexte du projet, compiler l'ensemble des données naturalistes existantes, identifier les lacunes en vue d'inventaires complémentaires et proposer un premier périmètre-projet pour le futur APPB/APPHN. Il est à rappeler que le projet a déjà été discuté avec la commune qui, en mai 2022, a dores et déjà pris un arrêté municipal visant à encadrer les activités et les usages sur le site des Essarts afin de garantir le respect des lieux.

7.5. Formation Natur'Adapt

Dans le cadre du Life Natur'Adapt une formation gratuite a été proposée aux gestionnaires d'aires protégées. Cette formation ayant lieu à distance avait pour objectif de présenter aux gestionnaires des outils pratiques pour adapter la gestion de leur site naturel au regard du changement climatique. Les vidéos, les documents transmis et les webinaires sont autant de ressources qui permettront, à l'occasion de la révision du DOCOB, de prendre en compte le changement climatique dans la définition des enjeux et la proposition d'actions de gestion.

8. Synthèse

Cette présente partie vise à compiler et synthétiser l'ensemble des points abordés précédemment.

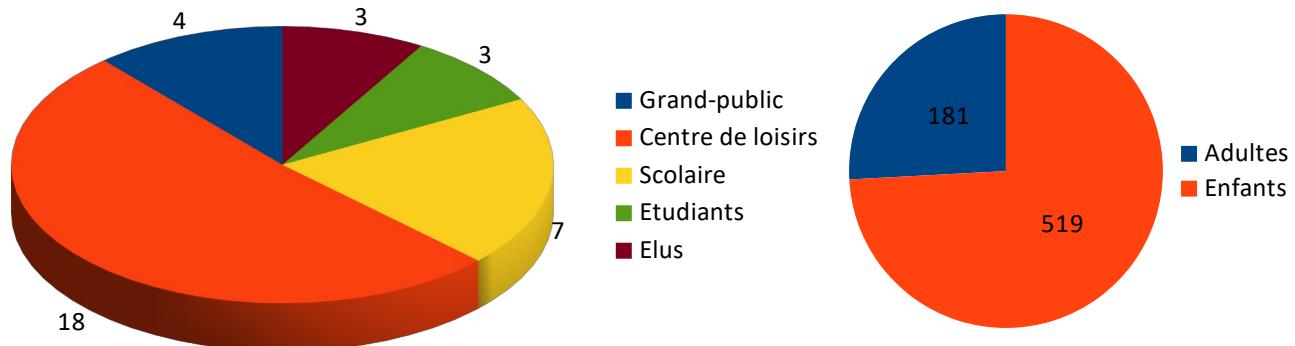
8.1. Synthèse des actions 2022

Objectif	Missions	Action	Moyens humains (nb jours)	Budget	Moyens financiers (€)	
Gestion des habitats et des espèces	Contrats Natura 2000	Îlots sénescence	3	Contrat	9752	
		Entretien fauche Ignon	3	Contrat	2680,3	
		Fermeture cavité chiroptères Norges	6	Animation	0	
	Opération Crapauds	Animations de sensibilisation	3	Animation	0	
		Traversée manuelle	5	Animation	195,94	
		Analyse des données	10	Animation	0	
		COTECH	6	Animation	0	
Amélioration des connaissances	Connaissances	Suivi Damier du Frêne	4	Animation	0	
		Suivi pelouses Saulx-le-Duc	6	Animation	0	
		PP Réseau grands mammifères	6	Animation	0	
		Suivi chiroptères	1	Animation	0	
		Veille site Ignon	5	Animation	0	
		Veille site Val Suzon	2	Animation	0	
		Veille site Moloy	2	Animation	0	
		Veille site Lamargelle	2	Animation	0	
		Visite Les Laverottes	1	Animation	0	
		Synthèse LPO	1	Animation	1820	
		Projet APPHN	8	Animation	0	
		Panneau pédagogique	8	Animation	3998,4	
Objectifs transversaux	Site des Essarts	Commission environnement	4	Animation	0	
		Visite sur site et projet de restauration	5	Animation	0	
		Réalisation de plaquettes	2	Animation	0	
		Mise à jour site internet	3	Animation	0	
Communication	Création d'outils de communication	Affiches	2	Animation	0	
		Animations Grand public	10	Animation	1893	
		Animations Centres de loisirs	26	Animation	3336,88	
Sensibilisation	Sensibilisation du public	ATE Messigny-et-Vantoux	3	Animation	1000	
		Sorties Université / MFR	5	Animation	0	
		Présentation Elus	4	Animation	0	
		Autres	1	Animation	0	
		Réunion avec les partenaires et acteurs	8	Animation	0	
Veille à la cohérence des politiques publiques	Animation et participation aux actions du territoire	Expertise sur le terrain	4	Animation	0	
		Sollicitation au titre Natura 2000	2	Animation	0	
Gestion administrative, financière et gouvernance	Fonctionnement Natura 2000	Club opérateur	3	Animation	0	
		Rencontres Région / GT / SIN2	5	Animation	0	
		Demande de paiement /subv animation	10	Animation	0	
		COPIL	3	Animation	0	
	Révision DOCOB	Administratif (gestion administrative, frais, réunions d'équipe)	15	Animation	0	
		Evaluation (rencontre technicien, rédaction, historique)	12	Animation	0	
		Révision (CDC, Groupe de travail, Réunion, Arborescence, Documentation)	6	Animation	0	
	Formation	Natur'Adapt	10	Animation	0	
		Séminaire / Webinaire	4	Animation	0	
TOTAL CONTRATS					12 432,30 €	
TOTAL ANIMATION					12 244,22 €	
TOTAL					229 jours	
					24 676,52 €	

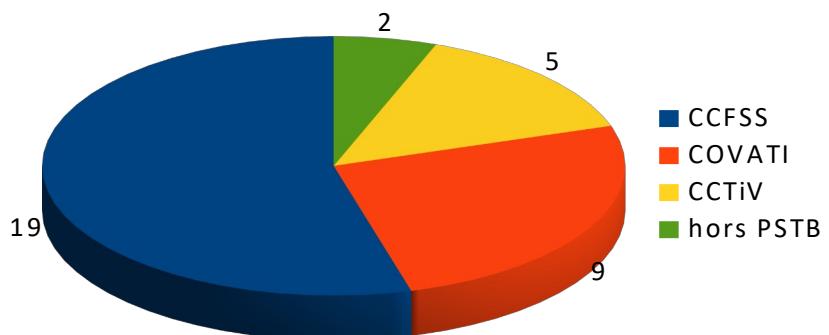
8.2. Synthèse des actions de sensibilisation en 2022

Nom de l'animation	Partenaires/Intervenants	Structure touchée / Lieu	Entité Natura 2000	Communautés de communes	Public cible	Date	Nombre de participants
ATE Messigny-et-Vantoux	Arbr'o Sens 2022	Ecole Messigny-et-Vantoux	hors entité	CCFSS	scolaire	13/01/2022 27/01/2022	Enfants 40
Installation chantier crapauds	Association Groupe Naturaliste Universitaire de Bourgogne	Bénévoles	VAL SUZON	CCFSS	Grand public	12/02/2022	Adultes 46
							Enfants 1
Animations pédagogiques – Thème Eau Essarts	Tussiliq	Centre loisirs Selongey	ROCHE AUBIN	CCTIV	centre loisirs	16/03/2022	Enfants 30
Animations pédagogiques – Thème Eau Etang de Marcilly-sur-Tille	La nature avec Julie	Centre loisirs Selongey	hors entité	CCTIV	centre loisirs	23/03/2022	Enfants 21
Animations scolaires – Amphibiens du Val Suzon	COTECH Crapauds	Ecole Messigny-et-Vantoux	VAL SUZON	CCFSS	scolaire	28/03/2022	Enfants 47
Animations scolaires – Amphibiens du Val Suzon	COTECH Crapauds	Ecole Saint-Seine-l'Abbaye	VAL SUZON	CCFSS	scolaire	29/03/2022	Enfants 22
Animations pédagogiques – Thème Eau Etang de Marcilly-sur-Tille	La nature avec Julie	Centre loisirs Marsannay	hors entité	COVATI	centre loisirs	06/04/2022	Enfants 13
ATE Messigny-et-Vantoux	Arbr'o Sens 2022	Ecole Messigny-et-Vantoux	hors entité	CCFSS	scolaire	14/04/2022 au 13/05/2022	Enfants 40
Animations pédagogiques – Thème Forêt	Arbr'o Sens	Centre loisirs Messigny-et-Vantoux	VAL SUZON	CCFSS	centre loisirs	19/04/22 au 22/04/22	Enfants 60
Présentation en conseil municipal	N2000	Conseil municipal Lamargelle	hors entité	CCFSS	élus	29/04/2022	Adultes 6
Sortie Oiseaux forestiers	LPO	Saussy/Vernot	Quinquendolle	COVATI	Grand public	30/04/2022	Adultes Enfants 14 7
Sensibilisation Natura 2000	Natura 2000	BPREA Quetigny	Quinquendolle	COVATI	étudiants	23/05/2022	Adultes 15
Sensibilisation Natura 2000	Natura 2000	BTS Pouilly-en-Auxois	VAL SUZON	CCFSS	étudiants	24/05/2022	Adultes 15
Présentation en conseil municipal	N2000	Conseil municipal Frénois	hors entité	CCFSS	élus	24/05/2022	Adultes 5
Animations pédagogiques – Thème Eau	Azur et découvertes	Centre loisirs Selongey	hors entité	CCTIV	centre loisirs	15/06/2022	Enfants 28
Sortie Papillons	LPO	Tarsul/Saulx-le-Duc	Bonière Sud	COVATI	Grand public	13/07/2022	Adultes Enfants 18 6
Conférence-Sortie	SHNA	Cussey-les-Forges	hors entité	CCTIV	Grand public	09/08/2022	Adultes Enfants 37 9
Animations pédagogiques – Thème Minuscules	Azur et découvertes	Centre loisirs Selongey	hors entité	CCTIV	centre loisirs	16/08/2022	Enfants 32
Présentation en conseil municipal	N2000	Conseil municipal Pasques	hors entité	hors PSTB	élus	15/09/2022	Adultes 10
Animations pédagogiques – Thème Nuit	Trebi Attitude	Centre loisirs Tasselots Bligny-le-Sec	hors entité	CCFSS	centre loisirs	24/10/2022	Enfants 15
Animations pédagogiques – Thème Nuit	Natura 2000	Centre loisirs Tasselots Bligny-le-Sec	hors entité	CCFSS	centre loisirs	26/10/2022	Enfants 15
Animations pédagogiques – Thème Nuit	Merveilles et Nature	Centre loisirs Tasselots Bligny-le-Sec	hors entité	CCFSS	centre loisirs	27/10/2022	Enfants 15
Animations pédagogiques – Mare	Natura 2000 / SMBVA	Centre loisirs Tasselots Bligny-le-Sec	hors entité	CCFSS	centre loisirs	16/11/2022	Enfants 12
Sensibilisation Natura 2000	Natura 2000	Université de Bourgogne	VAL SUZON	hors PSTB	étudiants	23/11/2022	Adultes 15
Animations pédagogiques – Thème Paysages	Trebi Attitude	Centre loisirs Marsannay	hors entité	COVATI	centre loisirs	30/11/2022	Enfants 20
Animations pédagogiques – Thème Nature solidaire	Trebi Attitude	Centre loisirs Marsannay	hors entité	COVATI	centre loisirs	07/12/2022	Enfants 20
Animations pédagogiques – Thème Automne	Arbr'O sens	Centre loisirs Marsannay	hors entité	COVATI	centre loisirs	14/12/2022	Enfants 34
Animations pédagogiques – Thème Automne	Arbr'O sens	Centre loisirs Is-sur-Tille	hors entité	COVATI	centre loisirs	20/12/2022	Enfants 16
Animations pédagogiques – Thème Hiver	Arbr'O sens	Centre loisirs Is-sur-Tille	hors entité	COVATI	centre loisirs	21/12/2022	Enfants 16
TOTAL							700

Nombre d'interventions par type de public et public touché



Nombre d'interventions par communautés de communes



Nombre d'interventions par entités du site Natura 2000

